



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2021

### **Covid-19 : déploiement progressif des tests salivaires PCR dans les écoles primaires**

**A partir du 1<sup>er</sup> mars, les rectorats de Paris, Créteil, Versailles et l'ARS d'Île-de-France, lancent, en lien avec les laboratoires de biologie médicale franciliens, l'Assurance maladie et les collectivités locales concernées, les campagnes de dépistage de la Covid-19 par tests salivaires PCR en milieu scolaire. Sont ciblées en priorité les écoles maternelles et élémentaires.**

A la suite de [l'avis favorable de la Haute autorité de Santé \(HAS\) du 11 février 2021](#) et des résultats encourageants des expérimentations de dépistage par tests salivaires menées mi-février (fort taux d'engagement, fluidité de l'organisation), les rectorats de Paris, Créteil et Versailles et l'ARS d'Île-de-France organisent la montée en puissance des dépistages par tests salivaires dans la région.

#### **Dépister pour casser les chaînes de transmission du virus et renforcer les moyens de surveillance épidémiologique**

Le déploiement des tests salivaires PCR en milieux scolaires franciliens s'inscrit dans une démarche « d'aller vers » afin de prévenir le risque de contamination dans les écoles maternelles et élémentaires. Ces campagnes de dépistage permettent de proposer un prélèvement moins invasif et plus simple à administrer auprès des publics les plus jeunes, afin de renforcer la prévention dans les établissements concernés et la surveillance épidémiologique auprès de cette population. Les prélèvements sont supervisés par le personnel des laboratoires intervenant dans l'école, qui y acheminent directement le matériel de prélèvement. Des agents des rectorats de Paris, Créteil et Versailles pourront être mobilisés, ainsi que des médiateurs de Lutte anti-Covid voire des renforts des collectivités locales. Les laboratoires s'engagent à communiquer les résultats aux personnes testées ou à leurs représentants légaux dans un délai maximal de 48h.

## **Une campagne de dépistage itérative et progressive**

L'objectif est d'atteindre 40 000 tests salivaires par semaine en Île-de-France dès le mois de mars. Une montée en puissance interviendra ensuite afin d'atteindre 60 000 tests par semaine, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'échantillonnage des établissements sélectionnés se fait en coordination entre les rectorats de Paris, Créteil et Versailles et l'ARS d'Île-de-France, en ciblant particulièrement les zones à forte circulation virale tout en veillant à une bonne couverture du territoire régional. Ce sont plus de 200 écoles primaires franciliennes qui seront concernées dans les trois prochaines semaines. De façon complémentaire, pour les collèges et les lycées, les opérations de dépistage par tests antigéniques se poursuivent dans chaque académie.

L'ensemble des acteurs s'engagent à proposer une démarche itérative, c'est-à-dire organisée à échéance régulière dans chaque établissement retenu, conformément aux recommandations de la HAS. Cette pratique permet de détecter, sur la durée, les contaminations nouvelles au sein d'un établissement. Chaque opération de dépistage concerne l'ensemble de l'établissement, à la fois les élèves, sur la base de l'autorisation préalable des représentants légaux, et les personnels volontaires.

*Le recueil du consentement auprès des parents ou du représentant légal est systématique avant la première intervention dans un établissement et valable pour l'ensemble des opérations de dépistage qui y seront réalisées.*

## **Contact presse**

### **ARS Ile-de-France**

Alizée Feauveaux [alizee.feauveaux@ars.sante.fr](mailto:alizee.feauveaux@ars.sante.fr)

Esther Thiry [esther.thiry@ars.sante.fr](mailto:esther.thiry@ars.sante.fr)

### **Région académique**

[communication.sorbonne@ac-paris.fr](mailto:communication.sorbonne@ac-paris.fr) 01 40 46 20 26-25